## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ACADEMIE AIX MARSEILLE

## DIPLOME

## DU CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

par décision du jury, le titre professionnel de Peintre Applicateur de Revetements Conformément au procès verbal de l'examen établi le 18 Juillet 2000

est conféré a Mademoiselle BACH VAN KHAN Odile

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Signature du titulaire



www.mon-diplome.fr